



**AVIS DE VACANCE DE POSTE : EXPERT SPÉCIALISTE DES
INFRASTRUCTURES**

N°01/2017/UMA

La Commission de l'Union Africaine a conclu un accord de financement avec la Banque africaine de développement (la Banque) et le Fonds africain de développement (le Fonds) au nom de l'Agence du NEPAD et des Communautés économiques régionales (CER) afin de soutenir la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) grâce au Projet de renforcement des capacités du PIDA (PAC du PIDA), numéro de projet P-Z1-KF0-021 (le «Projet») conformément aux termes de la Lettre d'entente du Protocole d'accord datée du 29 Janvier 2014 entre la Banque et la Commission de l'UA portant sur le financement d'une assistance technique.

L'Agence du NEPAD est l'agence d'exécution du Plan d'Action Prioritaire du PIDA (PAP). À ce titre, elle est chargée de coordonner et d'opérationnaliser le Programme de renforcement des capacités des CER en vue d'assurer une mise en œuvre efficace de ce Plan d'action prioritaire (PAP) du PIDA.

La mise en œuvre du programme PIDA repose sur les initiatives déployées par les CER et leurs États membres afin de rendre bancables un portefeuille de plus de 400 projets (liste PAP2020), découlant des 51 Programmes/Projets PIDA qui ont été retenus.

Le Projet de renforcement des capacités du PIDA se concentrera dans un premier temps sur la liste PAP 2020 du PIDA ; il s'agit d'une " liste sélective" de projets prioritaires à court et moyen terme regroupant 16 à 150 projets prioritaires du PIDA arrêtés avec les CER. Les autres projets restants constituent une "liste de réserve" de projets solides sur le plan technique susceptibles de figurer sur la "liste sélective" de projets prioritaires.

Sur la base de l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Maroc et le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe, ce dernier invite les candidats qui

sont citoyens des Etats membres de l'Union du Maghreb Arabe à soumettre leur candidature au poste d'**Expert spécialiste des infrastructures**.

A. Poste

Titre du poste: Expert spécialiste des infrastructures

Supérieur hiérarchique: Directeur des infrastructures de l'UMA

Lieu: Rabat, Maroc

B. Objectif

Le recrutement d'un expert spécialiste des infrastructures vise trois (3) principaux objectifs:

- améliorer la préparation et la bancabilité des projets, ainsi que le financement des projets prioritaires du PAP-PIDA retenus par les CER en accord avec l'Agence du NEPAD en tant qu'agence d'exécution du PAP.
- Assurer une collecte régulière de données et la mise à jour des fiches/profils des projets PAP/PIDA hébergés sur le portail VPIC-AID à l'Agence du NEPAD.
- Assurer un suivi, évaluation et compte rendu régulier des projets PAP PIDA conformément au cadre et modèles de S & E du PIDA.

C. Principaux domaines de compétences

Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de projet de l'Unité stratégique opérationnelle (SBU) chargée des infrastructures à l'Agence du NEPAD et, sous la supervision courante du Directeur en charge des infrastructures, le spécialiste des technologies de l'information et de la communication aura pour principaux domaines de compétences:

1. Préparer un Plan de travail et budget sur 12 mois reposant sur un cadre logique d'indicateurs pertinents, des bases de référence, des objectifs ainsi que des réalisations et résultats attendus.
2. Dans le cadre de l'équipe chargée de la coopération maghrébine en matière d'infrastructure au Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et en étroite collaboration avec les promoteurs de projets nationaux - faire évoluer les projets du PAP du PIDA dans le cycle de projet depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre en passant par la faisabilité technique ou la bancabilité commerciale.
3. Aider les CER et les promoteurs de projets nationaux à mobiliser un financement auprès du FPP pour la préparation de projets (élaboration de "propositions de projets" techniquement solides qui feront l'objet d'études de pré-faisabilité et de faisabilité).
4. Aider les CER et les promoteurs de projets nationaux à entreprendre des consultations techniques (préparer des termes de référence, des manifestations d'intérêt, des appels à propositions ou notes d'information sur le projet).
5. Promouvoir et faciliter l'inclusion des projets PAP PIDA dans les plans nationaux de développement (PND) ou les plans d'investissement public (PIP) des États membres de l'UA.
6. Étudier et faciliter la préparation ou le financement de projets du PAP du PIDA dont les risques sont susceptibles d'être partagés avec le secteur privé; formuler des recommandations pour que ces types de projets soient mis en œuvre par le biais de PPP ou de modalités d'investissement privé.

7. Étudier et faciliter la mise au point d'instruments de financement innovants et des systèmes opérationnels transnationaux (par exemple des entités à vocation spéciale et institutions publiques à vocation spéciale) afin de mettre en œuvre et de gérer efficacement les projets/programmes transfrontaliers du PAP-PIDA.
8. Élaborer et soumettre des rapports d'étapes trimestriels et annuels sur les projets/programmes du PAP-PIDA en cours d'exécution par le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe ou ses organismes spécialisés.

D. Produits concrets à livrer :

L'expert technique fournira, en consultation avec les institutions chefs de file du PAP-PIDA au niveau national et régional (par exemple les organisations de pools énergétiques, bassins fluviaux et de corridors) le produit livrable suivant:

- i. Un Rapport d'étape trimestriel (accompagné **des profils/fiches de projets sectoriels**) qui analyse et actualise la **«situation et l'avancement» des projets PAP 2020 du PIDA dans le cycle de projet.**

Ce rapport d'étape comporte (2) volets décrivant la "**situation et l'avancement**" des projets de (1) la «**Liste sélective**» (c'est-à-dire les projets PAP16 à 150), et (2) des projets de la longue «**liste de réserve**» de projets restants du PAP2020.

Ces rapports d'étapes alimenteront les rapports semestriels unifiés ainsi que les Rapports annuels sur les Perspectives du développement des infrastructures portant sur la mise en œuvre du PIDA qui seront élaborés par les interlocuteurs du NEPAD en matière d'infrastructures.

E. Exigences du poste

Aptitudes et compétences requises

L'expert spécialiste des infrastructures qui est un ressortissant d'un État membre de l'Union du Maghreb Arabe devra être doté des aptitudes et compétences suivantes:

- i. Connaissances et expérience d'au moins une activité stratégique de la chaîne de valeur du cycle de préparation de projet.
- ii. Bonnes connaissances et expérience en financement de projets et/ou de gestion de projet.
- iii. Excellentes connaissance et expérience en modalités de partenariat public-privé (PPP) dans le domaine des infrastructures.
- iv. Connaissances et expérience en collecte de données et application d'outils statistiques.
- v. Connaissances et expérience en conception ou participation active aux activités de suivi et l'évaluation (S & E) - dans le cadre de l'exécution de projets.
- vi. Expérience en gestion du secteur public ou modalités de travail en Afrique, que ce soit au niveau national ou régional ou international.
- vii. Excellentes aptitudes en communication écrite et orale et d'établissement de rapports.
- viii. Capacité à travailler avec un minimum d'encadrement en faisant preuve d'un jugement éclairé et dans des délais très serrés.

- ix. Degré élevé d'intégrité et de responsabilité, flexibilité dans son approche du travail doublée d'engagement, d'enthousiasme et d'énergie
- x. Capacité à mobiliser des ressources ou effectifs limités pour obtenir un maximum d'impact.
- xi. Capacité à mener plusieurs activités et tâches de front et à travailler sous pression avec une large palette d'individus et d'institutions.
- xii. Aptitudes à la réflexion créative et à la résolution des problèmes.
- xiii. Bonnes aptitudes d'organisation, planification et de gestion du temps.
- xiv. Excellentes capacités d'analyse
- xv. Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et plurinational.

F. Qualifications académiques et expérience requises: L'expert spécialiste des infrastructures doit être au minimum titulaire d'un diplôme de maîtrise en ingénierie, économie des transports, finances/économie des infrastructures ou autre domaine connexe, et posséder une expérience professionnelle pertinente d'au minimum 5 (cinq) années consécutives dans un environnement lié au développement des infrastructures ou être titulaire d'un diplôme de licence ou d'un diplôme équivalent et posséder une expérience professionnelle pertinente de 10 (dix) années dans un environnement lié au développement des infrastructures.

G. Autres aptitudes pertinentes:

- i. Capacité à mener des recherches indépendantes sur les questions économiques, sociales et de développement mondiales et régionales.
- ii. Solides aptitudes de rédaction et d'analyse et capacités avérées à produire des rapports et documents conceptuels sur des problématiques de développement.
- iii. Capacité attestée à concevoir, formuler et exécuter un programme de travail, évaluer les implications et formuler des recommandations.
- iv. Connaissance de l'Union du Maghreb Arabe et du NEPAD.
- v. Une excellente connaissance pratique des applications informatiques (Microsoft Office).

H. Termes et conditions: La nomination à ce poste est faite sur une base contractuelle de l'UA (Union Africaine) pour une période d'un (1) an.

I. Exigences linguistiques: Une excellente maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais est exigée. la connaissance d'une ou plusieurs autres langues de travail de l'UA sera un atout.

J. Dossiers de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles le candidat postule à cette fonction et souhaite travailler pour l'UMA.
- Un Curriculum vitae détaillé et actualisé, n'excédant pas cinq (5) pages indiquant la nationalité et le sexe du candidat.
- Trois (3) références ayant une bonne connaissance professionnelle du candidat, avec leurs coordonnées complètes, téléphone, fax et courriel.
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats.

K. **Rémunération:** Le salaire de base indicatif est de 78 600,00 \$ US par an, soit 6550,00 \$US par mois et 22 jours de congé annuel.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 30 Juin 2017 et doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Monsieur le Directeur de l'infrastructure
Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe
73 Rue Tansift Agdal
Rabat / Maroc
Email: sg.uma@maghrebarabe.org

Veillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

